



INTERVENTION FSU-SNUipp

au CHSCTA 17 NOV 2020

Madame la Rectrice de l'Académie Centre Val de Loire ;
Lors d'une audience syndicale avec la FSU-SNUipp en date du 9 novembre, vous avez, Mme la Rectrice, souligné l'investissement de la profession afin de maintenir les écoles ouvertes ainsi que la poursuite des apprentissages scolaires dans des conditions qui n'ont rien de normales.

Vous avez également, Mme la Rectrice, reconnu la fatigue – pour ne pas dire l'épuisement- des personnels de l'Éducation ainsi que le caractère anxiogène de ce que nous vivons dans nos classes mais aussi à l'extérieur. Nous ne sommes pas uniquement des fonctionnaires même si notre ministre cherche à nous piloter par annonces médiatiques et à coups de protocoles.

Madame la Rectrice, vous avez aussi mis en avant le faible taux d'arrêts au regard des autres professions.

Nous pensions donc que l'attention apportée lors de cette audience se traduirait par des mesures concrètes dans notre département avec notamment :

- sur les formations dites en constellations
- sur les problèmes liés aux temps de piscine
- Sur les questions de protection fonctionnelle et le soutien institutionnel aux équipes
- Sur les problèmes de remplacement et de brassage des élèves
- > ..

Mais lors de ce CHSCTA , en date du 17 novembre, nous ne pouvons au mieux que constater le silence de nos DASEN sur ces questions. Lorsque ce n'est pas un discours qui refuse d'admettre les évidences sur les problèmes de remplacement, le non-respect du protocole par des collectivités locales, la perte de sens dans les demandes de notre hiérarchie (formation, direction...) ... c'est stupéfiant et même inquiétant.

Dans l'Indre, malgré de multiples relances, nous ne disposons d'aucun point sur les cas de covid dans les écoles.

En Eure et le Loir, 15 jours d'attente pour une demande d'ASA pour un collègue vulnérable qui a dû se mettre en arrêt-maladie pour se protéger.

La décision du DASEN d'Indre-et-Loire de restreindre les autorisations d'absence pour des rendez-vous médicaux est vécue comme un acte d'une grande violence.

Dans la période. M le DASEN nous demande donc de renoncer à nous faire soigner mais également à renoncer à soigner nos enfants.

Où est la bienveillance pour une profession qui serait « particulièrement choyée » par notre hiérarchie ?

Comment peut-on exiger de nous de continuer à travailler au détriment de notre santé et de celle de nos proches ?

Nous vous demandons Madame la Rectrice d'intervenir en direction des DASEN afin de rétablir le dialogue social dans l'intérêt des personnels et de l'école.